

Annexe : Synthèse des mesures de soutien économique mobilisables face à la hausse des coûts du carburant

Mesure	Bénéficiaire	Méthode de calcul	Procédure	Date d'ouverture du guichet	Date de clôture des demandes
Aide pour les travailleurs « gros rouleurs »	Personnes physiques salariées ou indépendantes, avec revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 16 880 € pour 2024 utilisant un véhicule personnel thermique à des fins professionnelles avec un trajet domicile-travail supérieur à 15 km (ou > 8 000 km/an). Cela correspond : - Pour une personne seule : un salaire brut mensuel de 1 906 € et un salaire net de 1 508€ ; - Pour couple avec un enfant : salaire brut mensuel de 4 764€ et un salaire net de 3 771 € ; - Pour un couple avec deux enfants : salaire brut mensuel de 5 717€ et un salaire net de 4 525 €.	Indemnité forfaitaire de 50 €, équivalente à 20 c€/L pour une consommation moyenne de trois mois	La demande est effectuée au moyen d'un formulaire accessible dans l'espace personnel du contribuable sur le site impôts.gouv.fr . Lien de pour réaliser sa déclaration	Début juin 2026	Ouvert pour deux mois à compter de l'ouverture du guichet
Aides aux entreprises de transport public routier	Entreprises de transport public routier de marchandises, de voyageurs et de transport sanitaire (hors taxis)	Subvention directe plafonnée à 60 000 € par entreprise, calculée selon le nombre de véhicules éligibles exploités par l'entreprise, et de leur catégorie (de 70 € à 500 €/véhicule)	S'enregistrer auprès de l'agence de services et de paiement (ASP). Transmettre les justificatifs d'éligibilité de l'entreprise et des véhicules avant la date de clôture Portail dédié aux dépôts de demande	Non communiquée	15 juin 2026

Aide sur le GNR du BTP	TPE et PME du BTP n'excédant pas 20 salariés et n'appartenant pas à un groupe	20 c€/L de GNR facturé pour mai 2026 (plafonné à 4 000 € par entreprise)	Demande à réaliser <i>via</i> un formulaire en ligne accessible sur impots.gouv.fr avec transmission des pièces justificatives.	13/04/26	03/07/26
Prêt Flash Carburant de Bpifrance	TPE et PME de moins de 250 salariés relevant des secteurs transport, agriculture ou pêche avec des dépenses de carburant supérieures à 5 % du CA	Prêt de 5 000 à 50 000 € pour une durée de 36 mois à taux 3,8 %	Demande à réaliser sur le site suivant : https://flash.bpifrance.fr/carburant	13 avril 2026	Non communiquée
Aide sur le carburant pour la pêche	Entreprises de pêche (avec un CA pêche supérieur à 50 % du CA total)	20 c€/L de carburant facturé pour avril 2026 30 à 35 c€/L de carburant facturé (selon arbitrage de la Commission européenne) pour mai 2026	La demande doit être déposée en ligne, sur le téléservice mis en place par l'ASP	1 ^{er} juin 2026	Non communiquée (sera fixée par l'arrêté d'application)
Aide sur le GNR agricole pour mai 2026	Exploitants agricoles (personnes physiques ou morales), coopératives d'utilisation des matériels agricoles, entreprises de travaux agricoles et forestiers	15 c€/L pour le GNR agricole facturé en mai 2026 (comprenant le droit d'accise et un soutien complémentaire)	Les demandes doivent être formulées auprès des DRFIP <i>via</i> le guichet Dematic.	1 ^{er} juin 2026	Ouvert pour d'un mois à compter de l'ouverture du guichet
Prise en charge exceptionnelle de cotisations sociales à la MSA	Exploitants et employeurs de main-d'œuvre agricole et forestière ayant le statut de non-salarié agricole	Prise en charge de cotisations sociales par les caisses locales de la MSA	Demandes à formuler auprès des caisses locales de la MSA en complétant le formulaire aménagé à cet effet sur le site de la MSA.	Guichet ouvert	31 mai 2026

Report de paiement des cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2026	Exploitants et employeurs de main-d'œuvre agricole et forestière	Report de paiement des cotisations et contributions sociales dues au titre de 2026, pendant six mois (à compter du 23 mars), sans condition à remplir	En Guyane, les demandes doivent être formulées auprès de la CGSS. Plus d'informations sur le site de la CGSS de Guyane	Guichet ouvert en continu	Guichet ouvert en continu
--	--	---	---	---------------------------	---------------------------